

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 AVRIL 2016

Tacoignières,
Le 12 avril 2016
À 20 H 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance élu est : Marc Morel

Présents: Mmes Valérie Piovan, Catherine Brun, Sandrine Anouilh, Jacqueline Fornasiero,
MM. Jean-Jacques Mansat, Patrice Le Bail, Alain Pierre, Gérard Faure, Christian Jacques, Marc Morel, Bernard Mignot,

Absents excusés : Mmes Jocelyne Fréquent (Pouvoir à C. Brun), Céline Léger (Pouvoir à S. Anouilh), Marie-Françoise Pelozuelo (Pouvoir à P. Le Bail),
M. Ludovic Gastinois (Pouvoir à A. Pierre).

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

Le compte rendu de la séance du 7 Avril 2016 sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

2°) FINANCES

2.1 Compte de gestion 2015 (Délibération 2016 03 01)

Monsieur le Trésorier Général nous a adressé le compte de gestion de la commune faisant apparaître le résultat d'exécution de ce budget pour l'année 2015,

Les éléments communiqués nous permettent de constater la parfaite concordance avec les résultats du compte administratif 2015, établi par nos soins.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2014 qui s'y rattachent,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare** que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2015, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	433 210,64	605 441,15	1 038 651,79
DEPENSES NETTES	450 982,79	488 225,57	939 208,36
RESULTAT 2015 EXCEDENT DEFICIT	17 772,15	117 215,58	99 443,43
RESULTAT ANTERIEUR EXCEDENT DEFICIT	103 701,54	0*	
DEFICIT GLOBAL EXCEDENT GLOBAL	85 929,39	117 215,58	203 144,97

(*) Résultat 2014 : 102 193,21 € ramené à 0 après déduction de la part affectée à l'investissement d'un montant de 102 193,21€

2.2 Approbation du compte administratif 2015 (Délibération n° 2016 03 02)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire qui s'est retiré au moment du vote,
A l'unanimité,

- **Donne** acte au Président de la présentation du compte administratif 2015,
- **Constate**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** et **approuve** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>		<u>Ensemble</u>	
	Dépenses ou déficits -----	Recettes ou excédents (dont 1068) -----	Dépenses ou déficits -----	Recettes ou excédents -----	Dépenses ou déficits -----	Recettes ou excédents -----
Résultats reportés		103 701,54				103 701,54
Opérations de l'exercice	450 982,79	433 210,64	488 225,57	605 441,15	939 208,36	1 038 651,79
TOTAUX	450 982,79	536 912,18	488 225,57	605 441,15	939 208,36	1 142 353,33
Résultats de clôture		85 929,39		117 215,58		203 144,97
Restes à réaliser	99 796,93	12 187,50	0,00	0,00	99 796,93	12 187,50
TOTAUX CUMULES	550 779,72	549 099,68	488 225,57	605 441,15	1 039 005,29	1 154 540,83
RESULTATS DEFINITIFS	1 680,04			117 215,58		115 535,54

2.3 Affectation des résultats (Délibération n° 2016 03 03)

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2015,
Le Conseil Municipal,

Constatant que le compte administratif 2015 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 117 215,58 €
- Un excédent d'investissement de 85 929,39 €

Constatant que le besoin de financement des restes à réaliser est de 87 609,43 €,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2015 qui doit apurer obligatoirement le déficit éventuel d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Reporte** ligne R 001 du budget 2016 l'excédent d'investissement de **85 929,39 €**,
- **Reporte** ligne R 002 du budget 2016, la somme de **20 936 €**
- **Affecte** ligne R1068 du budget 2016, l'excédent de fonctionnement 2015 diminué du report en fonctionnement soit **96 279,58 €**.

2.4 Vote des taux de la fiscalité (Délibération n° 2016 03 04)

Le Conseil Municipal,

Vu le montant du produit fiscal attendu à taux constant,

Vu le montant du produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2016,

Considérant que les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2006,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** l'augmentation des taux d'imposition à hauteur de 2% pour l'année 2016,
- **Fixe** les taux d'imposition 2016 pour les trois taxes, comme suit :

TAXE	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	10,12	10,32
Foncier bâti	9,76	9,96
Foncier non bâti	71,71	73,14

Il est précisé que l'augmentation de 2% des taux correspond à une augmentation 6 273 € soit 0,2% du produit de l'impôt. En ramenant ce montant à la population, l'augmentation est de moins de 6€ par habitant.

2.5 Vote du budget primitif 2016 (Délibération 2016 03 05)

Entendu l'exposé de M. le Maire concernant l'élaboration du budget primitif 2016, qui reprend le programme de travaux retenu et les recettes prévisibles,

Constatant le report ligne R001 du budget 2016, de l'excédent d'investissement 2015, soit 85 929,39 €,

Constatant le report ligne R002 du budget 2016, en fonctionnement de 20 936 €

Constatant l'affectation ligne R1068 du budget 2016, de l'excédent de fonctionnement 2015 diminué du report de fonctionnement, soit 96 279,58 €,

Considérant l'équilibre du budget 2016 qui se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CREDITS DU PRESENT BUDGET	683 496,70	662 560,70
REPORT DE FONCTIONNEMENT		20 936,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	683 496,70	683 496,70
INVESTISSEMENT		
CREDITS DU PRESENT BUDGET	247 089,54	248 769,58
RESTES A REALISER 2015	99 796,93	12 187,50
SOLDE D'EXECUTION 2015		85 929,39
TOTAL INVESTISSEMENT	346 886,47	346 886,47
TOTAL BUDGET	1 030 383,17	1 030 383,17

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le budget primitif 2016 tel que présenté.

3°) TRAVAUX

3.1 Lancement des travaux

Monsieur le Maire propose de lancer les travaux de réhabilitation de la mairie qui étaient déjà prévus en 2015, d'engager les travaux de toitures endommagées et d'effectuer les achats les plus urgents tels que le ballon d'eau chaude du foyer rural et les chaudières dans les logements.

L'Assemblée approuve et décide d'effectuer une étude comparative des coûts entre un éventuel déplacement du terrain multisport et la protection des lieux à l'aide d'un pare-ballons.

4°) COMPTES RENDUS DES INTERCOMMUNALITES

4.1 CCPH

Le budget 2016 a été élaboré en tenant compte des points suivants :

- Inscription imposée en couverture du déficit SIVOM de 290 000 €
- Prise en charge du FPIC réduit avec une participation des communes
- Augmentation des taux de la fiscalité de 2,5%
- Adhésion au SMO Yvelines numérique : Très haut débit à l'horizon 2017/2020.

4.2 SIEED

Le budget a été voté sans augmentation de la TEOM.

4.3 SIRYAE

Le budget a été voté sans augmentation du prix de l'eau avec un financement de travaux à hauteur de 1.1 Meur. Les travaux de décarbonatation sont lancés, les installations seront opérationnelles fin 2017.

4.4 SITERR

Le vote du budget a été reporté faute de quorum.

4.5 SIDOMPE

Le budget a été voté avec une prévision de travaux de 9 Meur pour remise aux normes des installations. Une augmentation du coût de l'incinération est à prévoir en 2016.

4.6 SIARO

Le SIARO met en place une procédure pour la perception des taxes de raccordement à l'égout. Les communes doivent fournir tous les éléments nécessaires et notamment les permis de construire accordés.

4.7 SMTS

Un seul élève de Tacoignières emprunte la ligne de transport de Mantes.

A noter une mise à jour des tarifs de transport pour la prochaine rentrée scolaire.

5°) AFFAIRES DIVERSES

5.1 Don d'une parcelle de bois

Le propriétaire de la parcelle de bois cadastrée B 248 en zone NC envisage de faire don de ce terrain de 1 570 m² à la commune.

5.2 Appel d'offres pour l'entretien des espaces verts

L'appel d'offres est en cours et les réponses attendues pour la semaine prochaine.

6°) QUESTIONS DIVERSES

6.1 Rencontre avec Ingénieur'Y 78

Une réunion avec Ingénieur'Y 78 est à prévoir dès le budget voté et le projet de PADD validé. L'objectif est de prévoir le montage d'un dossier de contrat rural ainsi que la planification et le lancement des travaux prévus.

La séance est levée à 23h05